## ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

:o:

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emmanuel Smith vs Theodore Paderas, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 59,264—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 mai 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits titres et intérêts du défendeur Theodore Paderas, Jr., en et à la propriété décrite comme il suit:

Un certain lot de terre, ensemble avec tous les droits voies, privilèges et servitudes y appartenant et en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No 18, borné par les rues Decatur, Hôpital, Quartier et Chartres, ledit lot mesurant, en mesure française, soixante pieds de face à la rue Decatur sur cent vingt un pieds de profondeur, borné sur un côté par la propriété appartenant anciennement à Mme Veuve Perilliat et sur l'autre côté par la propriété appartenant anciennement à M. Gaillard.

Etant la même propriété que ledit Theodore Paderas, Jr., et als ont acquis à un partage de la succession de Emma Nickol, femme de Theo. Paderas, d'après un acte de partage pardevant M. T. Ducros, anciennement notaire, le 21 janvier 1880.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Theo. Colonio, avocat pour le plaignant.
30 mars—30—avril 5 12 20 27—mai 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente d'une propriété commerciale de valeur.

Connue comme le No 210 rue Decatur, entre les rues Douane et Bienville.

ET D'UNE

### Grande et belle propriété de résidence,

Connue comme le No 2233 rue Magasins, entre les rues Philip et Jackson.

Numa Landry vs Joseph Weill et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 61,738—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 mai 1900, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le numéro municipal 210 rue Decatur, dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 23 dans l'ilet borné par les rues Decatur, Douane, Clinton et Bienville, sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer de ville, daté le 31 décembre 1833, annexé à un acte passé pardevant Wm Christy, ancien notaire, le 29 janvier 1834, lequel dit lot mesure vingt-quatre pieds deux pouces et trois lignes de face à la rue Decatur, vingt-quatre pieds cinq pouces et deux lignes de face à la rue Clinton, quatre-vingt-dix-sept pieds onze pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne inférieure, le tout en mesure américaine, traversant de la rue Decatur à la rue Clinton.

2° Trois lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le numéro municipal 2233 rue Magasins et toutes les dépendances y appartenant, situés dans le Quatrième District de cette ville, désignés par les Nos 7, 8 et 9 de l'ilet 25 maintenant 146, borné par les rues Magasins, Camp, Philip et Jackson, sur un plan fait par C. A. Hedin, architecte, daté le 15 avril 1848 déposé comme plan No 35 parmi les archives de G. R. Beard, ancien notaire, lesquels lots sont contigus et mesurent chacun trente et un pieds onze pouces et cinq lignes et demie de face à la rue Magasins sur cent trente pieds de profondeur.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
E. Howard McCaleb, avocat pour le plaignant.
7 avril—7 8 10 12 20 27—mai 4 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente de Propriété de Valeur et Améliorée dans le Quatrième District.

Connue comme le No 2207 rue Water et No 2208 rue Tchoupitoulas (traversant l'ilet) entre les rues Jackson et Philip.

Frank Sonntag vs Frederick Rockel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 61,625—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI le 26 avril 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges y appartenant incluant tous les droits d'alluvion, situé dans le Quatrième District de cette ville, autrefois faubourg Lafayette, dans l'ilet borné par les rues Water (fleuve Mississipi), Philip, Tchoupitoulas, (autrefois Levée) et Jackson, désigné par le numéro quatre sur un plan fait par Hahn et Thompson, daté le 2 février 1843 déposé dans les archives de H. B. Cenas, alors notaire dans cette ville, et mesurant environ vingt et un pieds quatre pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur quatre vingts pieds de profondeur ou plus entre lignes parallèles, avec une façade de vingt et un pieds quatre pouces sur la rue Water.

Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Sherif civil de la Paroisse d'Orléans.
P. Crabites, avocat pour le plaignant.
24 mars—24 25 30—avril 5 12 20 26

A Healthy Wife.....

is a husband's inspiration. A sickly, half-dead-and-alive woman, especially when she is the mother of a family, is a damper to all joyousness in the home. I sometimes marvel at the patience of some husbands. If a woman finds that her energies are flagging and that everything tires her, her sleep is disturbed by horrible dreams, and that she often wakes suddenly in the night with a feeling of suffocation and alarm, she must at once regain her strength. It matters not where she lives or what her name is; what she needs is a Ripans Tabule.

WANTED:—A case of bad health that R·I·P·A·N·S will not benefit. They banish pain and prolong life. One gives relief. Note the word R·I·P·A·N·S on the package and accept no substitute. R·I·P·A·N·S, 10 for 5 cents, may be had at any drug store. Ten samples and one thousand testimonials will be mailed to any address for 5 cents forwarded to the Ripans Chemical Co., No. 10 Spruce St., New York.

## ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

o

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente de propriété améliorée de valeur du Deuxième District.

Formant le coin des rues Tonti et Hôpital.

Bâtisses connues comme No 1266 rue Tonti.

John Munford & Co vs Victor Jambois.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 61,560—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier district de cette ville, le JEUDI 3 mai 1900, à midi, de la propriété ci après decrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, servitudes et avantages y appartenant, ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Deuxième district de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hôpital, Tonti, Quartier et Miro. Ledit lot désigné par le numéro trente-cinq sur un plan déposé comme plan No vingt neuf en l'étude de Joseph R. Beard, anciennement un notaire de cette ville; lequel dit lot de terre forme le coin desdites rues Hopital et Tonti et mesure en mesure américaine trente-deux pieds deux pouces de face à la rue Hopital, soixante dix pieds cinq pouces et quatre lignes de profondeur et face à la rue Tonti, soixante-quinze pieds cinq pouces sur la ligne le séparant de la propriété de H. Hill et soixante-trois pieds sur la ligne du fond le divisant du lot No trente-quatre, le tout plus ou moins.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et Conditions—I Comptant pour payer la réclamation du plaignant, disons quatre cents dollars ($400 00) avec 8 0|0 d'intérêt par an du 28 mai 1898 jusqu'au paiement; 5 0|0 honoraires d'avocat sur ledit montant, les frais et charges du procès et vente et les taxes dues sur ladite propriété.

II. L'acquéreur (jusqu'au montant de son enchère) assumant le paiement d'un billet de $400.00 daté le 28 Mai 1898, payable deux années après sa date et portant 8 0|0 d'intérêt par année de sa date jusqu'au paiement tiré par le défendeur à son propre ordre et par lui endossé, garanti par hypothèque de vendeur sur ladite propriété (concurremment avec la réclamation du plaignant) selon acte pardevant James B. Ward, notaire, le 28 mai 1898.

III. Et la balance du prix de l'adjudication s'il y en a, comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
A. E. et O. S. Livaudais, avocats pour les plaignants.
30 mars—30 31—avril 5 12 20 27—mai 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente d'une propriété de valeur dans le Deuxième District,

Formant le coin de la rue Claiborne et de la Promenade Carondelet, dans l'ilet borné par lesdites rues et les rues St Pierre et Derbigny.

William G. Vincent, Agent vs Mme E. A. Cassard et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 58,994—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 3 mai 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 211, borné par les rues Claiborne, St-Pierre et Derbigny et la Promenade Carondelet, lequel lot est désigné par la lettre A sur un devis de Geo. De Armas, député-voyer, annexé à un acte de vente passé pardevant Alcée J. Villeré, notaire, le 23 janvier 1896, et mesurant vingt-quatre pieds trois pouces six lignes de face à la rue Claiborne trente-huit pieds et six pouces de profondeur et face à la Promenade Carondelet. Vingt-huit pieds huit pouces sur une première profondeur sur le côté de la rue St-Pierre, de là quatre pieds deux pouces sur une ligne courant vers la Promenade Carondelet, de là douze pieds six pouces cinq lignes sur une deuxième profondeur à la ligne au fond et vingt-un pieds neuf pouces une ligne de largeur sur la ligne du fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
B. B. Forman, avocat pour le plaignant.
31 mars—31—avril 5 12 20 27 mai 3

ANNONCE JUDICIAIRE

### Vente d'une propriété de valeur du Premier District,

Rue des Magasins entre les rues Poeyfarre et Calliope.

James T. Rodd vs les Héritiers de Mme O. T Bothick.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 61,821—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 17 mai 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, Nos 25 et 26, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 158, borné par les rues Magasins, Camp, Poeyfarre et Calliope. Le lot No 25 mesurant vingt sept pieds de face à la rue Magasin par cent vingt pieds de profondeur et lot No 26 mesurant vingt six pieds de face à la rue Magasins sur cent vingt de profondeur, d'après un devis de L. H. Pilié, daté le 11 octobre 1881.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Charles Louque, avocat du plaignant
14 av—14 20 27 mai—4 11 17

## ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente d'un terrain de valeur dans le Sixième District,

Joseph A. Damonte vs Mme Anna M. Ellermann, femme de Ferdinand B. Ellermann.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 61,865—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 mai 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre dans Greenville, dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasin, Walnut, Market et Audubon (anciennement Chestnut) désigné comme lot No 20 de l'ilet No 18 sur un plan par Edgar Pilié, voyer, annexé à un acte de partage passé pardevant Robert Lee Tullis, notaire, le 19 avril 1897, par lequel ladite Mme Anna M Ellermann a acquis ladite propriété. D'après ledit plan de Pilié ledit lot mesure trente pieds de face à la rue Magasin sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Louis P. Paquet, avocat pour le plaignant.
21 avril—21 27—mai 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente de propriété de valeur améliorée dans le Sixième District.

Formant l'encoignure des rues Broadway et Esther (dans l'ilet borné par lesdites rues et les rues Chestnut et Wal ).

Henry P. Koch vs Marguerite Poichet,

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 61,833.—En vertu d'un writ de saisi et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 mai 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et ses dépendances, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné comme ilet No 42, borné par les rues Broadway, Chestnut, Esther et Wall, lequel morceau ou portion de terre forme le coin des rues Broadway et Esther et mesure quatre-vingt-dix pieds de face à la rue Broadway sur cent-vingt pieds de profondeur et face à la rue Esther.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans
Félix J. Dreyfous, avocat pour le plaignant.
20 avril—20 27—mai 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée du Sixième District,

Connue comme le nouveau No 924 rue Amélie, entre les rues Laurel et Constance.

People's Homestead Association vs George Weiman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 61,840—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 mai 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitude et avantages y appartenant ou en dépendant, situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet désigné par le No 166 borné par les rues Laurel, Peniston, Constance et Amélie, lesquels lots sont désignés par les Nos 21 et 22, d'après un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 8 septembre 1864, une copie duquel est annexée à un acte passé pardevant Hugh Madden, anciennement notaire en ladite ville, le 27 janvier 1866, et lesquels lots sont contigus et mesurent comme suit: ledit lot No 21 mesure trente pieds trois pouces et sept lignes de face à la rue Amélie et le lot No 22 mesure trente pieds de face à la rue Amélie sur une profondeur pour chacun desdits lots de cent seize pieds, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Carroll & Carroll, avocats pour les plaignants.
20 avril—20 27—mai 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente de propriétés de valeur améliorées du Sixième District,

Connues comme Cottage Double, Nos 4932 et 4934 rue Prytanée, entre les rues Robert et Upperline,

Et No 4422 rue Colisée, entre la rue Jéna et l'avenue Napoléon.

Jacob L. Weil vs Madeline Ray, femme de Eugène Platt et Eugène Platt.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 61,785—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville, le JEUDI 24 mai 1900 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies privilèges et dépendances y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 347 borné par les rues Prytanée, Upperline, Perrier et Robert, et mesurant trente pieds de face à la rue Prytanée sur cent pied de profondeur entre lignes parallèles lequel dit lot est contigu au lot coin des rues Prytanée et Robert, ledit lot dernièrement mentionné ayant une façade de trente pieds sur ladite rue Prytanée et une profondeur égale à celle du lot susdit et devant être vendue.

2° Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et dépendances y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 290, borné par les rues Colisée, Jéna, Chestnut et l'avenue Napoléon, désignés par les No 11 et 12 sur un plan annexé à un acte passé en l'étude de S. Magner, ancien notaire de cette ville, daté le 5 avril 1865, lesquels lots mesurent, en mesure américaine, chacun vingt cinq pieds de face à la rue Colisée sur cent vingt sept pieds six pouces de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
O. B. et S Sansum avocats pour le plaignant
2 avril—20 21 27—mai 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE

### Vente de meubles de maison de valeur, etc.

D. Sinclair vs Walter Shannon

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 61,534—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 30 avril 1900 à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite à savoir:

A mon entrepôt rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres,

Un lot de meubles de maison assortis, effets mobiliers etc., d'après inventaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
J. C. Gilmore, avocat pour le plaignant.
18 avril—18 25 30

## VENTES A L'ENCAN.

### Geo. G. Friedrichs & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE

Nos 1808 et 1810 RUE ST-CLAUDE,

Entre St-Antoine et Bourbon.

SUCCESSION DE MME JOHANNA GABRIELLE.

No 61,673—Cour Civile de District.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau 832 rue Commune — MARDI, le 22 mai 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District Division A, pour la paroisse d'Orléans, signé le 12 avril 1900 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée:

Le cottage en bois couvert en ardoises, avec hangar sur la banquette, No 1808 et 1810 rue St. Claude, contenant trois chambres et cuisine; aussi, bâtisse détachée avec deux chambres, hangar citerne, allée de côté, etc., décrit comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les améliorations, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St. Claude, St. Antoine, Remparts et Bourbon, étant cette portion la plus près de la rue St. Antoine du lot désigné par le No 82 sur un devis fait par Edgard Pilié, voyer, daté le 10 août 1889, et suivant lequel ledit lot mesure 32 pieds de face à la rue St-Claude, sur une profondeur de 95 pieds 11 pouces entre lignes égales et parallèles.

Conditions—La moitié ou plus ou le tout comptant, la balance, s'il y en a, en un ou un et deux ans, garantie par billets portant 8 pour cent d'intérêt par an, hypothèque et lien de vendeur, l'acquéreur assumant les taxes de 1900 et faisant un dépôt de 10 pour cent comptant.

Acte de vente, incluant les timbres du revenu intérieur, pardevant Zengel & Loomis, notaires, aux frais de l'acquéreur.

21 avril—21 24—mai 1 8 15 22

## ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

o

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente d'une grande propriété de valeur, améliorée, du Troisième District,

Formant l'encoignure sud-est des rues Chartres et St Ferdinand.

George H. Dunbar vs Crescent Jute Manufacturing Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 61,768—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 mai, 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chartres, (anciennement Moreau) St Ferdinand, Peters, (anciennement Levée) et Press, formant le coin sud-est des rues Chartres et St Ferdinand et mesurant par arpentage actuel et possession présente, cent-cinquante-six pieds deux pouces et sept huitièmes de face à la rue de Chartres, cent cinquante trois pieds un pouce et six-huitièmes de face à la rue St Ferdinand par les profondeurs suivantes, à savoir: cent soixante pieds huit et six huitièmes de pouces sur une ligne commençant à la rue de Chartres et parallèle à la rue St Ferdinand à une distance de sept pouces de et parallèle à la façade du mur de la Levee Cotton Press, mais lesquels sept pouces sont une partie de la réserve de deux pieds faite par la Cotton Press, cent pieds de profondeur sur une ligne commençant à la rue St Ferdinand et parallèle à la rue de Chartres, de là à un angle droit courant sept pieds sept pouces vers la rue Peters sur une ligne parallèle à la rue St Ferdinand et alors cinquante-six pieds deux et quatre huitièmes de pouce sur une ligne parallèle à la rue de Chartres courant à la propriété de la Levee Cotton Press à la fin de la profondeur mentionnée ci dessus en premier lieu. Le tout conformément à un plan d'arpentage et mesure fait par Paul A. D'Hémécourt, le premier jour d'avril 1881 et annexé à un acte de vente de ladite propriété à ladite Crescent Jute Mfg Company, passé pardevant G. Le Gardeur Jr., notaire en cette ville le 28me jour de mai 1881 et par lequel dit acte la Crescent Jute Mfg Company est devenue l'acquéreur et propriétaire de ladite propriété, le même étant enregistré dans le bureau des aliénations de la Paroisse d'Orléans dans le Livre 115, folio 435. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent consistant en une manufacture en briques nouvellement bâtie et autres bâtisses, et les machines, outils et toutes autres propriétés qui s'y trouvent et y appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
Harry H. Hall, avocat pour le plaignant.
14 avril—14 15 20 27—mai 4 11 17

## AVIS DE SUCCESSIONS.

**Succession de Ollof Olsen.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 61,9?5—Division D—Attendu que Mme Catherine Foster, veuve de Ollof Olsen, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Ollof Olsen, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN, Greffier.
21 av—21 25 30

**Succession de Hugh O'Connor.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 61,698—Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Zengel administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN, Greffier.
21 avril—21 25 30

**Succession de Jos. Stagno.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 60,829—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Frank Stagno, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
21 avril—21 25 30

**Succession de Maud Odette Kuebloch, femme décédée de Robert Hensberg.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No. 61,176—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession, et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Robert Hensberg administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
18 avril—18 21 27

BROU'S
INJECTION.
UNE CURE PERMANENTE
Des cas les plus obstinés de Gonorrée et d'Ecoulement, garantie dans une durée de 3 à 6 jours; pas d'autre traitement nécessaire.
Vendue par tous les pharmaciens.

## VENTES A L'ENCAN.

### Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Succession de Mme Elizabeth Cline.

No 38,376—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau, 134 rue Carondelet—

MARDI 22 mai, 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 11 avril 1900, et signé le 19 avril 1900, par l'Hon. George H. Théard, juge de la susdite cour, Division A, en l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir—

1° La bâtisse en bois à deux étages bien située pour magasin et résidence 1304 et 1306 rue du Canal entre les rues Franklin et Liberté, contenant au rez de chaussée grand magasin, au premier corridor, 3 chambres, vérandah, etc. Le lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Canal, Franklin, Liberté (anciennement Trémé) et Gasquet, et mesurant 28 pieds de face à la rue Canal sur 95 pieds de profondeur. Ledit lot comprend une partie d'un grand lot de terre désigné par le No 3 de l'ilet No 11 sur un plan fait par Jos. Pilié, voyer, daté le 30 avril 1833.

2° La résidence en briques à trois étages bien bâtie, 137 Bassin, entre les rues Canal et Gasquet, contenant corridors, balcons, 12 chambres, bonne cour, cuve, etc. Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bassin, Canal, Gasquet et Franklin, mesurant à peu près 20 pieds de face à la rue Bassin, la même façade à la rue Franklin, sur 120 pieds de profondeur, mesure française, entre lignes parallèles, en mesurant en mesure américaine 21 pieds 3 pouces et 6 lignes de face sur chacune des rues Bassin et Franklin, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

3° La belle résidence en briques, double et à deux étages 914 et 916 Union, entre Baronne et Dryades, contenant de chaque côté corridor, 8 chambres, cuve, etc. Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu comme (vieux No 62) rue Union, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Union, Baronne, Dryades (anciennement Philippa) et Perdido, désigné par le No 16 (aussi le No 1) et mesurant 30 pieds de face à la rue Union sur 100 pieds de profondeur.

4° Le joli cottage simple en bois, 614 rue Franklin, entre les rues Lafayette et Poydras contenant 3 chambres office, cuve, hangar, etc. Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre avec bâtisses et améliorations, qui s'y trouvent situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Franklin, Bassin, Lafayette et Poydras désigné par la lettre A sur un devis ou certificat d'arpentage fait par Louis H Pilié, voyer, sous date du 15 février 1872 annexé pour référence à l'inventaire de la succession de Lena Seip pardevant James Fahey, ancien notaire en cette ville le 23 janvier 1882, d'après lequel plan ledit lot mesure en mesure américaine 24 pieds 6 pouces de face à la rue Franklin sur 42 pieds 7 pouces 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles et doit être pris à une distance de 57 pieds 10 pouces 2 lignes du coin de la rue Poydras.

5° La bâtisse en briques à deux étages bien louée, 609 rue Bassin, entre les rues Girod et Lafayette, contenant balcon de devant, 7 chambres cuve, etc. Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 308 borné par les rues Bassin, Franklin, Girod et Lafayette désigné par la lettre A, sur un devis fait par Arthur De Armas voyer en date du 15 mars 1883, annexé pour référence à un acte passé pardevant James Fahey, anciennement notaire en cette ville, le 11 avril 1883; d'après lequel dit devis ledit lot mesure en mesure américaine, 17 pieds 7 pouces de face à la rue Bassin sur 54 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles; ensemble avec l'usage d'une allée commune dans le fond 2 pieds 6 pouces de large conduisant à une autre allée sur le côté du lot, 3 pieds 6 pouces de large et s'ouvrant sur ladite rue Bassin, commune audit lot et autres.

6° La résidence en briques, à deux étages, 611 Sud Bassin, entre les rues Girod et Lafayette, contenant 7 chambres, galerie sur le devant, citerne, etc. Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant l'ancien numéro municipal 188 de la rue Bassin, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 308, borné par les rues Bassin, Franklin, Girod et Lafayette, désigné par la lettre B, sur le devis sus-mentionné ou certificat d'arpentage fait par Arthur De Armas, voyer, sous la date du 15 mars 1883, annexé pour référence à un acte passé pardevant ledit notaire James Fahey, le 11 avril 1883; d'après lequel dit devis ledit lot mesurant, en mesure américaine, 17 pieds 3 pouces de face à la rue Bassin sur 54 pieds 2 pouces de profondeur, entre lignes parallèles ensemble avec l'usage d'une allée dans le fond de 2 pieds 6 pouces de largeur, conduisant dans une autre allée sur le côté du lot A sur ledit devis, mesurant 3 pieds 6 pouces de largeur et s'ouvrant sur ladite rue Bassin et commune audit lot et autres.

7° La résidence en briques à deux étages 613 Sud Bassin, entre les rues Girod et Lafayette, contenant 7 chambres, citerne, etc. Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant l'ancien No municipal 190 de la rue Bassin, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bassin, Franklin, Girod et Lafayette, désigné par la lettre C, sur le devis sus mentionné fait par Arthur DeArmas voyer, sous la date du 15 mars 1883, annexé pour référence à l'acte sus mentionné, passé pardevant ledit notaire James Fahey, le 11 avril 1883; d'après lequel dit devis ledit lot mesurant, en mesure américaine, 17 pieds 5 pouces 4 lignes de face à la rue Bassin sur 56 pieds 8 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec l'usage d'une allée 2 pieds 6 pouces de largeur conduisant à une autre allée sur le côté du lot A, au ledit devis, de 3 pieds 6 pouces de largeur et s'ouvrant sur lesdites rues Bassin et Commune au dit lot et à d'autres.

8° La résidence en briques à deux étages et échoppe 1306 rue Conti, entre les rues Liberté et Franklin. La bâtisse contenant 4 chambres, etc. Le lot de terre est décrit comme un certain morceau ou portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Trémé ou Liberté, Conti Franklin et Bienville, et mesurant 32 pieds 1 pouce et 10 1|2 lignes de face sur la dite rue Conti, sur une profondeur de 80 pieds, entre lignes parallèles, faisant face dans le fond sur une allée de 5 pieds de largeur, commune à ladite portion de terre et autres lots tracés sur un devis annexé pour référence à un acte de partage passé pardevant W. J. Castell, ancien notaire en cette ville.

9° Le joli cottage en bois à un étage 337 Nord Liberté, entre les rues Bienville et Conti, contenant 7 chambres, galerie de côté allée, citerne, hangar, etc. Le lot de terre est désigné comme un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Conti, Bienville, Trémé ou Liberté et Marais, désigné par le No 4 sur un plan fait par Pilié & Springbett, voyers, sous la date du 8 novembre 1838, et déposé pour référence en l'étude de H Davis, alors un notaire en cette ville lequel dit lot mesurant, en mesure anglaise 32 pieds de face à la rue Trémé ou Liberté sur 112 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

10° Une certaine moitié d'un certain ilet de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville et borné par les rues Douane, Bienville, l'avenue Carrollton et la rue David, étant la moitié du susdit ilet faisant face à la rue Douane et mesurant 256 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue Douane 134 pieds de profondeur et façade à la rue David, 134 pieds 6 pouces 3 lignes de profondeur et façade à l'avenue Carrollton, et 248 pieds 6 pouces 1 ligne de largeur sur la ligne du fond, la séparant de l'autre moitié du dit ilet; le tout d'après le plan de D. E. Seghers, voyer, daté le 10 avril 1879, une copie duquel est annexée pour référence à un acte passé pardevant A J Villere, un notaire en cette ville, le 17 juin 1879.

11° Huit certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Douane Bienville, David et Solomon, désignés par les No 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8, sur un plan dressé par John F. Braun, voyer, sous la date du 24 juin 1884, une copie du devis de cela étant annexé pour référence à un acte passé pardevant J G. Eustis un notaire en cette ville, le 27 mars 1885 d'après lequel dit plan lesdits lots sont contigus et mesurent comme suit, à savoir:

Lesdits lots 1, 2 et 3 mesurant chacun 30 pieds 4 pouces 1 ligne de face à la rue Douane sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 4 mesurant 24 pieds 4 pouces 1 ligne de face à la rue Douane 47 pieds 3 pouces 7 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 121 pieds sur la ligne du lot No 3 et 108 pieds 3 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 9, les lots Nos 5 et 6 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Solomon sur une profondeur de 120 pieds 3 pouces 7 lignes, entre lignes parallèles; le lot No 7 mesurant 24 pieds 9 pouces 5 lignes de face à la rue Solomon. 89 pieds 9 pouces 6 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 128 pieds 5 pouces sur la ligne le séparant d'une portion triangulaire de terre formant l'encoignure des rues Bienville et Solomon, et 119 pieds 3 pouces 7 lignes de profondeur sur la ligne de côté contigu au lot No 6; et le susdit lot No 8 mesurant 30 pieds de face à la rue Bienville sur 119 pieds 9 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

12° Un certain ilet de terre, situé dans le Premier District de cette ville, borné par l'avenue Cleveland (autrefois Jackson et dernièrement rue Jackson), l'avenue Carrollton, les rues Palmyre et Solomon, contenant trente-six lots numérotés de 1 à 36 inclusivement, et mesurant 499 pieds 6 pouces de face à la rue Palmyre, 528 pieds 1 pouce 5 lignes de face à l'avenue Cleveland autrefois rue Gasquet) 321 pieds 10 pouces 6 lignes de face à l'avenue Carrollton, 319 pieds 7 pouces 6 lignes de face à la rue Solomon.

13° Un certain ilet de terre situé dans le septième district de cette ville, autrefois dans la ville de Carrollton et paroisse de Jefferson en cet Etat, borné par les rues Macarty ou Forshey, Olive, autrefois Quinzième, Laurel et Hamilton, et désigné comme ilet No 429 B sur un plan fait par B. F. Nichols, architecte, sous la date du 1er mai 1853 et déposé en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire en cette ville comme plan No 158; lequel dit ilet est subdivisé en vingt-quatre lots de terre, numérotés de 1 à 24 tous deux inclusivement, et mesurant 300 pieds de face à chacune des dites rues Macarty ou Forshey, Olive autre fois Quinzième, Laurel et Hamilton.

14° Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans la Grande Ile de Barataria, dans la Paroisse de Jefferson dans cet Etat, désignés comme lots Nos 40 et 41 sur un plan dressé par P. N. Judice, daté le 6 janvier 1866 et déposé pour référence en l'étude de P. C. Cuvellier, ancien notaire en cette ville, lesquels dits lots sont contigus et mesurant 1 arpent de face au Golfe du Mexique, une semblable façade à la Baie de Caminada, avec toutes les profondeurs correspondantes au même du Golfe à ladite Baie.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, payable en 1 et 2 ans en billets portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement, garantis par lien de vendeur et privilège et hypothèque spéciale; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets les améliorations devant être conservées assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets, et toutes les clauses usuelles de sécurité, et les acquéreurs assumant les taxes dues et exigibles en 1900, au dessus et en plus le prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente incluant les timbres du Revenu Intérieur des Etats-Unis, pardevant John G. Eustis, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

W. S. Benedict, O W. Long, avocats.
20 avril—21 27—mai 4 11 18 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE AMANDA ROCA, FEMME DE GEORGE LHOTE.

No 60,699—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, 1er mai 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 27 mars 1900, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 109 borné par les rues Nord Remparts, St Claude, Esplanade et Quartier, mesurant peu ou moins, en mesure française, 36 pieds de face à la rue Nord Remparts sur 120 pieds de profondeur; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 1309 rue Nord Remparts.

Conditions—Comptant sur les lieux. L'acquéreur devant assumer le paiement en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, les taxes de 1900 et les timbres du Revenu de l'Intérieur des E. U. sur l'acte de vente.

L'acte de vente pardevant Chas T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.

30 mars—30 31—avril 7 14 20 27 - mai 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

CHARTER OAK STOVE AND RANGE CO. ET ALS., VS HENRY RICE & SON ET ALS.

No 59,822—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI le 1er mai 1900, à la Bourse des Propriétés Foncières 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 1er août 1899, de l'Hon. John St. Paul, juge de la susdite Cour, Division C, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la susdite Cour, Division D, alors absent en congé, et d'un ordre daté le 24 mars 1900, de l'Hon N. H. Rightor, juge, la propriété ci-après décrite, à savoir:

L'élégante et vaste résidence 3448 rue Chestnut, entre les rues Delachaise et Aline, ilet rue du Camp dans le Sixième District de cette ville, comprenant la résidence en bois à deux étages, retirée de la banquette, sous une jolie barrière en fer, et contenant au rez de chaussée, galeries devant et derrière, grand vestibule, salons, antichambre, grande salle à manger, cuisine, vestibule dans le fond, chambre de réserve, office, etc; au premier étage, grand vestibule, quatre grandes chambres à coucher aérées, deux chambres à domestiques chambre à bain avec eau chaude et froide, latrines parentées, etc; dans la cour une vaste remise pour voiture, avec terrain cimenté, chambre à grain, écurie pour vache, écurie pour cheval et chambre pour cocher, trois citernes et cave à vin. La maison a le gaz partout elle est admirablement finie avec huile dure, fresque et papier peint artistique, et est en excellent état.

Les terrains sont décrits comme un certain morceau de terre dans le Sixième District de cette ville, désigné comme lots Nos 7, 8 9 10 et la moitié du lot No 6 et la moitié du lot No 5, dans l'ilet borné par les rues Aline Delachaise, Camp et Chestnut; les lots 7, 8 et 9 sont contigus, et mesurent chacun 28 pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 125 pieds, le lot No 7 formant l'encoignure des rues Chestnut et Aline; le lot No 10 mesurant 24 pieds 5 pouces et 4 lignes à la rue Chestnut sur une façade à la rue Delachaise de 125 pieds formant l'encoignure des rues Chestnut et Delachaise; et la moitié des lots 5 et 6 mesurant ensemble 62 pieds de face à la rue Aline sur une profondeur sur la ligne des lots 7, 8 et 9 de 59 pieds 2 pouces 2 lignes et de l'autre côté de 61 pieds 7 pouces et 6 lignes sur une largeur dans le fond de 62 pieds 2 pouces ou une façade sur la rue Chestnut de 108 pieds 5 pouces, 4 lignes sur 125 pieds sur la rue Delachaise et 187 pieds à la rue Aline.

Les terrains sont plantés en pelouse et bosquets de fleurs, et sont embellis d'une magnifique fontaine, haies bien poussées et chêne imposant.

Une occasion d'acquérir une admirable résidence dans la partie inférieure la plus choisie du Sixième District.

Des cartes des encanteurs sont nécessaires pour inspection

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans, ou en 1 an, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit, s'il y en a devant être démontrée par des billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de la vente au paiement final; l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, et devant être passé aux frais de l'acquéreur incluant les timbres du Revenu pardevant Robert Légier, notaire; l'acquéreur assumant et payant en plus et au-dessus le montant de son enchère, les taxes de 1900, et de payer comptant à l'encanteur au moment de l'adjudication, dix pour cent du prix d'achat

Dinkelspiel et Hart, avocats.
30 mars—30 31—avril 1 7 14 20 27—mai 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

JAS A. BRENNAN ET FILLE—LUNDI, 23 avril à 11 heures A. M., il sera vendu à l'enchère publique le contenu de la résidence 1018 rue Lowerline. Dans l'affaire de la succession de Mme Vve A. F. Grundy, No 60,363 en vertu d'un ordre daté et signé le 9 avril 1900, par l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, adressé à moi Jas A. Brennan, encanteur. Le tout d'après un inventaire enregistré. Conditions—Comptant.

11 avril—11 16 20 23

**Succession de John Young et Elizabeth Peters Young, sa femme.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 0,? 10—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par William B Young, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
18 avril—18 21 27

## Bulletin Commercial

Vendredi, 20 avril 1900.

### COTON

**Marché de la Nlle-Orléans**

SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 800 balles et 800 à arriver.

Le marché est calme.

Les cotons ... sont de ⅛ à ½c. plus bas que les cotes suivantes

| | Aujourd'hui |
|---|---|
| Low Ordinary | 7⅝ |
| Ordinary | 8¼ |
| Good Ordinary | 8⅝ |
| Low Middling | 9 3\|16 |
| Middling | 9 7\|16 |
| Good Middling | 9⅝ |
| Middling Fair | 9⅞ |
| Fair | 10 5\|16 |

### Futures de la Nouvelle-Orléans.

A peine stables.

| | |
|---|---|
| Janvier | 7.82 a 7.83 |
| Février | — a — |
| Mars | — a — |
| Avril | 9.26 Bid |
| Mai | 9.29 a 9.30 |
| Juin | 9.30 a 9.31 |
| Juillet | 9.30 a 9.31 |
| Août | 9.03 a 9.04 |
| Septembre | 8.28 a 8.30 |
| Octobre | 7.94 a 7.95 |
| Novembre | 7.81 a 7.82 |
| Décembre | 7.81 a 7.82 |

### Marchés divers.

Aujourd'hui le middling était coté à—

| | |
|---|---|
| Galveston | 9 7\|16 |
| Mobile | 9 5\|16 |
| Savannah | 9 7\|16 |
| Charleston | 9⅜ |
| Wilmington | 9½ |
| Norfolk | 9½ |
| Baltimore | 9⅞ |
| Boston | — |
| Philadelphie | 10 1\|16 |
| Memphis | 9⅜ |
| Augusta | 9⅝ |
| St-Louis | 9⅜ |

### Marché de New-York.

SUR PLACE.

Calme.

Cotes—Middling Gulf 10 1|16

### Futures de New-York.

Calmes.

| | |
|---|---|
| Janvier | 8.04 a 8.05 |
| Février | 8.06 a 8.07 |
| Mars | 8.09 a 8.10 |
| Avril | 9.42 a 9.44 |
| Mai | 9.43 a 9.44 |
| Juin | 9.43 a 9.44 |
| Juillet | 9.42 a 9.43 |
| Août | 9.24 a 9.25 |
| Septembre | 8.47 a — |
| Octobre | 8.19 a 8.20 |
| Novembre | 8.04 a 8.05 |
| Décembre | 8.04 a — |

### MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—

| | |
|---|---|
| A la Nlle-Orléans depuis le 1er septembre | 1,717,794 balles |
| Même temps l'année dernière | 2,038,576 balles |
| A tous les ports des Etats-Unis | 6,2?3,315 balles |
| Même temps l'année dernière | 7,860,126 balles |
| EXPORTATIONS A L'ETRANGER— | |
| De la Nouvelle-Orléans depuis le 1er septembre | 1,389,894 balles |
| Même temps l'année dernière | 1,542,252 balles |
| De tous les ports des Etats-Unis | 5,126,49? balles |
| Même temps l'année dernière | 6,353,549 balles |
| STOCKS— | |
| A la Nouvelle-Orléans | 203,78? balles |
| Même temps l'année dernière | 397,251 balles |
| Dans tous les ports des Etats-Unis | 516,585 balles |
| Même temps l'année dernière | 822,787 balles |

### Marché de Liverpool.

SUR PLACE.

Les prix plus hauts.

Cotes 5 15|32 pour le Middling Américain.

### Futures.

Stables.

### Marché du Havre.

SUR PLACE.

Calme et stable.

Cafés—65 fr. pour l'Ordinaire (sur place); 64 fr. pour le Très Ordinaire (sur place); 61½ fr. pour le Bas (sur place).

### Futures.

Stables

### SUCRE ET MELASSE.

Jobbing ¼@½c plus élevé par livre que le prix suivants de la Bourse au Sucre pour le sucre, et 1@5c plus élevé par gallon pour les mélasses que les cotes suivantes.

| | |
|---|---|
| SUCRE—OPEN KETTLE—Très fort | |
| Open Kettle, par livre | 3¾ a 4 3\|16 |
| Open Kettle centrifugalled par livre | 4¼ a 4½ |
| CENTRIFUGAL—Fort. | |
| Plantation granulated | — @ — |
| Whites | — @ — |
| Yellows | 4⅜ a 4 13\|16 |
| Seconds | [illegible] |
| MELASSE— | |
| OPEN KETTLE Calme | — @ — |
| CENTRIFUGAL -Calme | 8 @ 36c par gal |
| SIROP— | — @ — |
| SUCRE RAFFINE— | |
| Cubes | 5 20 |
| Powdered | 5 ?0 |
| Standard granulated | 5 00 |
| Confectioners' A | 4 95 |

Les cotes ci-dessus sont net sujettes à un escompte comptant de 1 0|0 sur envois payés en 5 jours.

### TONNELLERIE.

| | |
|---|---|
| Nouveaux barils de sucre et de riz, 6 hoops | 55c. |
| Nouveaux barils de sucre et de riz, 8 hoops | 37c. |
| Barils de sucre et de riz de seconde main, 6 hoops | 18c. |
| Barils de sucre et de riz de seconde main, 8 hoops | 20c. |
| Boucauts de sucre de seconde main | 90c. |
| Nouveaux barils de mélasse en cypre | $1 15 |
| Nouveaux demi-barils de mélasse en cypre | 90c |
| Barils de mélasse de seconde main | 85 a 90c |
| Nouveaux barillets de mélasse en cypre | 60c. |
| Douves de barils en cypre, par 1000 | $13 50 a 14 75 |

### RIZ.

AU BOARD OF TRADE

Brut—Stable.
Ecalé—Stable.
Cotes—aujourd'hui.

| | |
|---|---|
| Head | 3¾ a 6¼c |
| Straights | 2 a 3¼c |
| Screenings | 1½ a 2¼c |
| No 2, par baril | 1½ a — c |

Ris brut—75c à $3 80
SON—Tonne, $10 50 à 11 00
RIZ POLI—$16 00 a —

### FARINES.

AU BOARD OF TRADE.

| | |
|---|---|
| FARINE— | |
| Patents, le baril | $3 90 a 4 00 |
| Extra fancy | $3 50 a 3 60 |

Minnesota Patents $4 55 hors du Board of Trade.
FARINE DE MAIS—$2 15 a 2 20
GRITS—$2 30 a 2 35

Les cotes de farine et de farine de maïs sont de 10 à 15c. plus cher par baril

### GRAINS ET FOURRAGES.

AU BOARD OF TRADE.

MAIS — On cote 49 à — pour le blanc 48 à — pour le mêlé et 49 à — pour le jaune.

AVOINE—No 2 de l'Ouest 31 @ 31½ : Choix 31½ a 32c.; Texas No 2 — à —.

SON—87½ à 90c.

FOIN Prime $15 00 à 16 00; Choix $17½ à 18 00.

Les petits lots se vendent aux prix suivants maïs 2c. plus par boisseau; avoine 4c de plus par boisseau; son 6 à 8c. de plus sur 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonneau